

## BILAN D'ACTIVITE DU CS 2017/2018

Bonsoir à tous,

Je vous remercie pour votre présence.

Comme évoqué l'année dernière en AG, cette année devait être une année de transition, passage du Cabinet La Gérance de Passy au Cabinet Desrue.

Pour cela, il avait été décidé de ne pas présenter trop de travaux lors de l'AG de l'année dernière afin que le nouveau syndic prenne ses marques, récupère les comptes et prenne connaissance plus en profondeur de la résidence.

J'avais proposé, comme d'autres membres du CS, d'accompagner cette transition puisque nous étions à l'origine de la volonté de ce changement. C'est, entre autres, ce que nous avons fait tout au long de cette année.

Premier point positif, le syndic nous associe systématiquement à toutes les démarches, même si nous n'avons pas encore trouvé la meilleure façon de fonctionner ensemble. Nous avons été totalement impliqués pour la préparation à la convocation à l'AG de ce jour, même si les échanges ont été parfois longs et fastidieux et que nous avons été obligés de repousser l'AG à cette date alors que nous aurions pu la tenir plus tôt, pour être plus proche de la date de notre clôture d'exercice. Le cabinet Desrue a notamment accepté, à notre demande, de ne pas augmenter ses honoraires pour cette année en raison du travail restant à faire pour concrétiser les gains annoncés lors de l'AG 2017, économies qui seront plus longues à réaliser que prévu. Je ne reviendrais pas sur la préparation de l'AG de l'année dernière pour laquelle plusieurs résolutions avaient été soit retirées soit ajoutées au projet que nous avons validé, et ce au dernier moment, sans notre accord...

Second point positif, notre demande d'encadrement du gardien a enfin été entendue. Trop longtemps laissé sans encadrement, nous ressentions tous une baisse du service et de la qualité des tâches effectuées par le gardien. Mr Boris Lanchy a pris la mesure de nos réclamations et a pu constater, par des passages plus réguliers à la résidence que ses prédécesseurs, que des efforts étaient nécessaires. Une amélioration est en cours, depuis l'été dernier, et nous demandons au syndic de maintenir cette pression. Pour rappel, le gardien est employé par le syndic pour le compte de la copropriété, c'est donc le syndic, en l'occurrence Mr Boris Lanchy, qui doit intervenir auprès du gardien en tant qu'employeur.

Nous avons validé l'avenant du gardien concernant son temps de travail, avenant déjà évoqué obligeant une réduction du temps de travail du gardien suivant la convention collective. Après concertation, il a été décidé de ne pas toucher aux horaires de la semaine et de modifier uniquement les horaires du samedi. De nouveaux affichages des horaires ainsi qu'une nouvelle signalisation de la loge vont être mis en place prochainement.

Troisième point positif, nous avons enfin pu réunir autour de la même table tous les intervenants de la chaufferie. La commission chauffage réclamait cette réunion de longue date, nous y sommes arrivés en novembre 2017. Pendant cette longue réunion, plus de 4 heures, nous avons pu faire constater des défaillances et avons déjà obtenu certaines avancées mais il reste encore beaucoup de travail à réaliser par la commission chauffage.

La vérification des comptes, qui a été faite début 2018 par 4 membres du CS, s'est bien passée. Les comptes sont correctement tenus et tous les documents demandés ont bien été mis à notre disposition.

Pour finir, il reste un point que nous ne sommes pas arrivés à améliorer cette année, c'est notre communication envers vous. Même si je m'efforce de répondre très rapidement à toutes les demandes ponctuelles, notre communication envers l'ensemble des résidents est défaillante. Si une personne pouvait se joindre à nous et prendre en charge cette communication, elle serait la bienvenue au sein du CS.

Je vous remercie pour votre attention.

Eric GUILLAUME  
Président du Conseil Syndical